

**PROCEDURES DE GESTION APPROPRIEE  
DES ESPECES SPECIFIQUES ET RARES**

**Principe:** Conservation et valorisation des espèces rares et de leur habitat

**Méthodes:**

- Poursuite l'identification des espèces animales et végétales de la palmeraie réaliser par travaux extérieurs ou par la disponibilité des documents relatifs aux espèces animales et végétales existantes dans la région Atsinana.
- Surveillance des écosystèmes; des espèces rares à haute valeur de conservation, menacées.
- Sensibilisation de la population riveraine vis-à-vis de ces espèces et de ces habitats
- Formation à la conservation et à la protection par le biais de la mise en place des écriteaux, panneaux, affichages afférents
  - Assurer le respect de toutes les dispositions légales concernant la protection de ces espèces et de ces habitats
  - Eviter l'endommagement et la détérioration des habitats concernés
- Plan de gestion environnementale à renforcer
- Relancer l'engagement pour interdire toute forme de chasse, et activités de collecte illégales et inappropriées, dans le domaine de la SAVONNERIE TROPICALE
- Elaboration une programme de sensibilisation au niveau de collège et de lycée FANANDRANA pour la conservation et protection des espèces rare su visites pédagogiques.
- Mesures de protection appropriée à adopter.

Toutes ces étapes sont à développer par des activités émanant des procédures adéquates et des traçabilités pertinentes.